

Fiche 2 : un lycée diversifié

Comment reconquérir cette diversité en langues ?

Quelques constats et une proposition

Depuis la réforme Blanquer, le choix des langues s'est considérablement appauvri et encore plus dans le second degré. Les chiffres de la Depp montrent que la demande des élèves pour une LVC en seconde est passée de 9,8% en 2010 à 5,4% en 2020 et nous n'avons pas encore les chiffres de 2021 !

On a constaté depuis 2016 la disparition des heures fléchées en collège qui servaient de support aux langues à petits effectifs dans les dispositifs bilangues, euros et options facultatives. En conséquence le maintien de ces options est désormais pris sur la marge des DHG et donc en concurrence avec d'autres dispositifs d'allègement de groupes ou d'aide personnalisée pour les élèves. Cela crée d'énormes tensions entre les collègues et les matières enseignées. Cela a également engendré un net appauvrissement du vivier d'élèves pour le lycée.

Au lycée la réforme et sa politique de réduction de moyens a eu pour conséquence de mettre à mal les sections à petits effectifs, tout en surchargeant les effectifs en anglais et espagnol. On constate la fragilisation et la fermeture d'un bon nombre de sections de langues existantes, notamment l'allemand, l'italien, et les langues régionales.

La politique de la demande gagne du terrain alors que le SNES défend une politique de l'offre diversifiée et généralisée, seule garante d'un accès égalitaire aux savoirs.

Par ailleurs, comme il n'est pas possible de prendre deux spécialités langues en première ou en terminale, cela conforte souvent l'hégémonie de l'anglais. Cette prépondérance de l'anglais est également accentuée par la récente création de l'AMC, en anglais seulement.

De plus les 6 heures de LLCE semblent dissuasives pour un certain nombre d'élèves qui aiment les langues mais ne se sentent pas forcément experts dans l'une d'entre elles. Dans l'attente de la remise à plat du lycée Blanquer que le SNES-FSU revendique, ne serait-il pas profitable de proposer à très court terme un enseignement de spécialité construit autour de 2 langues vivantes (étrangères ou régionales) ? En plus de sécuriser les effectifs d'élèves, cela permettrait également de désamorcer les mécanismes de ségrégation scolaire, sociale, genrée et territoriale.

Estèle Lame et Nathalie Le Gendre